

FEUX DE NAVIGATION

Conformes au RIPAM (chapitre C et Annexe Technique I) et installés selon ce règlement.

Des ampoules de rechanges, sauf LED.

Des feux de secours avec les mêmes spécifications que ci-dessus et étant alimentés indépendamment.

Les feux de route devront être allumés entre 19h et 23h00 les 12 et 13 septembre 2024

			3.27
OK			3.27.1
OK			3.27.4
OK			3.27.3
			4.22
OK			4.18
OK			4.22.3
			4.22.3.b
OK			4.22.3c
OK			4.22.3d
OK			4.22.4
OK			4.22.5
			4.22.2a
			3.23
OK			3.23.1
OK			3.23.4
OK			3.23.5
OK			3.23.1.a
OK			4.30.a
OK			4.30
OK			4.30.c
			3.08
OK		2.17	3.08.4
		2.17	
OK		2.20	
			4.25
		2.9.6	4.20
OK		2.9.6	4.20.3.d
OK			4.20.2.a
OK	PB	2.9.6	4.20.3.c
OK			4.20.5.a
OK			4.20.3.a
OK			4.20.4b
OK		2.9.2	4.12
OK		2.9.2	
OK		1.09	

LOCALISATION ET RECUPERATION DE L'HOMME A LA MER

Matériaux réfléchissants de qualité marine sur bouées et collier

2 Bouées de sauvetage à portée de main du barreur et prête pour un usage immédiat avec nom du bateau, sifflet, feu à allumage automatique, ancre flottante ,

Une perche équipée d'un pavillon déployée en permanence ou automatique reliée à 1 des 2 bouées.

Une des 2 bouées doit avoir une flottabilité permanente

1 Ligne de récupération, longueur 15 à 25 m, diamètre min 6 mm, accessible du cockpit

1 Collier de récupération (Lifesling) capable de hisser un équipier à bord, comprenant

- une ligne flottante : longueur = 36 m

- un collier flottant (en fer à cheval) de 90 N de flottabilité minimum

1 GPS capable d'enregistrer et d'afficher la position d'un homme à la mer dans les 10 sec

POMPES DE CALE ET SEAUX

2 pompes de cale manuelles (une intérieure et une extérieure), fixées de façon permanente, l'une manoeuvrable sur le pont, l'autre depuis l'intérieur qui peut être électrique.

Les pompes sont facilement accessibles pour maintenance et nettoyage des débris.

Chaque brinqueballe de pompe doit être fixe ou assurée par un bout.

2 seaux solides, équipés d'une longe, capacité mini 9 litres.

1 pompe d'urgence, débit mini 200 l/mn, fixe ou portable, doit avoir un tuyau suffisamment long pour évacuer directement l'eau par-dessus bord depuis tous les compartiments.

Si elle est électrique et portable, les câbles doivent être équipés de pinces crocodile.

PANNEAUX DE DESCENTE

Equipés de système de fermeture solide, étanche et manoeuvrable de l'extérieur et de l'intérieur, y compris lorsque le voilier est retourné, ils doivent être solidaires sur charnières ou sur rails du roof ou de la cloison de descente.

PANNEAUX D'ACCES COMPARTIMENTS ETANCHES arrière et avant, fermés en navigation.

Quelle que soit leur position, ils doivent être liés à la cloison de façon permanente.

COUTEAU DE COCKPIT solide, tranchant, attaché de façon sûre et facilement accessible du pont ou du cockpit.

RADEAU DE SURVIE

Un radeau amenable au niveau des filières en moins de 15 sec qui soit :

soit **SOLAS** contenant au minimum un pack "**SOLAS A**"

L'extrémité du bout de percussion du radeau fixé à un point solide du bateau, le radeau sera scellé. **PB**

Marque : Modèle :

Dernière révision : N° de série :

Pour les radeaux "**SOLAS**", révision **annuelle**, pour les radeaux **ISO 9650**, révision tous **les 3 ans**

Stocké à l'extérieur en conteneur rigide, stocké à l'intérieur en sac. Il doit passer par toutes les

ouvertures de cloison y compris l'issue de secours situées à l'arrière

Les **certificats** de révision (originaux ou copies) doivent être à bord.

PLAN DE RANGEMENT étanche et résistant, affiché dans la cabine principale avec l'emplacement des équipements de sécurité

FICHE DE JAUGE : étanche et résistante, affichée (lire la fiche et vérifier les mentions).

La plaque **World sailing**

CONTAINER ou SAC ETANCHE DE SURVIE à 1,5 m maximum de la descente				OK	4.21	2.2	
Au nom du voilier + bout et système d'attache, flottabilité incorporée et au moins 0,1 m ² de couleur fluorescente orange et comprenant				OK	4.21.1		
1 VHF portable étanche (ou dans une housse étanche) + batterie de rechange,				OK	3.29.1		
1 GPS portable étanche (ou dans une housse étanche) + piles de rechange,				OK	3.29.6		
1 téléphone Iridium portable étanche + 1 batterie de rechange, recommandé				OK			
N° : 00 881				OK			
N° d'urgence pré-enregistrés :				OK			
1 - CROSS Gris Nez : +33 321 872 187				OK			
2- Lignes rouges PC : +33 660 048 102				OK			
3 - Team Manager : _____				OK			
1 lampe à éclats étanche avec piles et ampoules de rechange (sauf LED)				OK	4.23.1		
4 feux rouges à mains, 2 fumigènes orange				OK	4.23		D240
Des sachets de fluoroescéine				OK			17.1.3
2 couvertures de survie				OK			17.1.3
1 lampe torche				OK	4.07.b		
1 sifflet				OK			D240
Une trousse de 1er secours avec au moins 2 tubes d'écran solaire et des pansements efficaces en conditions humides				OK	4.08		
GILETS DE SAUVETAGE					5.01.		
3 gilets de sauvetage auto gonflables norme ISO 12402-3					5.01.3		
	Gilet 1	Gilet 2	Gilet +				
Type 150 N (mini)	OK	OK	OK		5.01.1		
Marque à relever							
Couleur à entourer: Jaune / Orange	J / O	J / O	J / O				
Nom marqué à noter					5.01.1.c		
Sifflet	OK	OK	OK		5.01.1.a		
Boucle de levage	OK	OK	OK		5.01.1.a		
Matériaux réfléchissants	OK	OK	OK		5.01.1.a		
Système de gonflage	OK	OK	OK		5.01.1.a		
Sangle sous cutale	OK	OK	OK		5.01.1.a		
Harnais de sécurité intégré	OK	OK	OK		5.01.1.a		
Eclairage de secours	OK	OK	OK		5.01.1.b		
Protection de visage	OK	OK	OK		5.01.1.d		
1 kit de rechange (cartouche de gaz + une tête de percussion) par type de système.					5.01.2		
HARNAIS DE SECURITE ET LONGES					5.02		
2 longes (ISO 12401 ou équivalent) < 1 m avec mousquetons à fermeture automatique et indicateur de surcharge				OK	5.02.3.a		
OU de 2 m avec un mousqueton intermédiaire à 1m à fermeture automatique.							
BALISES INDIVIDUELLES							
BALISES PERSONNELLES AIS							
Nom :	N°id :		OK				
Nom :	N°id :		OK	4.22.1			
Dates d'expiration OK ?				OK			
BALISES PLB recommandées							
Nom :	N°id :		OK				
Nom :	N°id :		OK				
Dates d'expiration OK ?				OK			
EQUIPEMENT INDIVIDUEL DE SURVIE :							
Combinaisons de survie : isolation > 0,75 Clo immergé sans sous-vêtement polaire				OK		2.4	7.1
Nom :	Couleur :	Marque :					
Numéro :	Protection mains et pieds			OK			
Nom :	Couleur :	Marque :					
Numéro :	Protection mains et pieds			OK			

MOYENS DE COMMUNICATIONS, DE NAVIGATION, DE POSITIONNEMENT, BALISES		3.29	
VHF ASN fixe 56 canaux de 25W , équipée d'une antenne fixe.	<input type="checkbox"/>	3.29.6	
Indicatif VHF :			
Marque/type :			
Antenne VHF/AIS en tête de mât pour émission/réception alternativement AIS et VHF avec câble coaxial n'ayant pas plus de 40% de perte de puissance	<input type="checkbox"/>	3.29.13.a	
Antenne de secours VHF	<input type="checkbox"/>	3.29.5	
1 téléphone satellitaire (joignable 24h/24) : +33	<input type="checkbox"/>		AC 7.2
1 numéro Whatsapp : +33	<input type="checkbox"/>		
VHF portable table à carte avec chargeur.	<input type="checkbox"/>		
Marque/type :	<input type="checkbox"/>		
Transpondeur AIS	<input type="checkbox"/>	3.29.7	
Type : A ou B Nom lu sur l'AIS :			
Envoyer un email du bord à christophe.gaumont@ffvoile.fr	<input type="checkbox"/>		
Antenne AIS montée en tête de mât commune avec la VHF à travers un splitter ou soit une antenne dédiée (38 cm mini) dont la base est à au moins 3 m au dessus de la ligne de flottaison avec un câble coaxial de connexion n'ayant pas plus de 40% de perte de puissance.	<input type="checkbox"/>	3.29.13.a	
Marque / type : Emplacement de l'antenne :		3.29.13.b	
1 échosondeur.	<input type="checkbox"/>	4.13.2	
1 speedomètre.	<input type="checkbox"/>	4.13.1	
1 réflecteur radar passif avec:		4.10.1	
soit des plans à secteurs circulaires octaédriques d'un diamètre mini 30 cm	<input type="checkbox"/>	4.10.1.a	
ou des plans rectangulaires octaédriques d'une dimension mini en diagonale de 40 cm	<input type="checkbox"/>	4.10.1.b	
ou un réflecteur non octaédrique possédant un document attestant une valeur efficace (RMS) sur une surface de réflexion radar de 2 m ² balayant sur 360° en azimut et + ou - 20° en gîte.	<input type="checkbox"/>	4.10.1.c	
1 ensemble radar actif installé de façon permanente. l'antenne devra être positionnée dans le mât à une hauteur minimale de 4 mètres au-dessus de le flottaison.	<input type="checkbox"/>		2.13
1 balise de détresse EPIRB portable, longue durée (>48 h), à déclenchement à l'eau et manuel, bi-fréquence (406 MHz et 121,5 MHz), munie d'un GPS et qui soit codée et enregistrée officiellement auprès de l'autorité compétente au nom et MMSI du bateau .		4.19.2	
Encodage :	<input type="checkbox"/>	4.19.2	
N°ID AIS :	<input type="checkbox"/>	4.19.3	
Conforme au MMSI	<input type="checkbox"/>	4.19.3	
Marque/type :	<input type="checkbox"/>	4.19.1	
Localisation précise :	<input type="checkbox"/>		
Déclenchement eau et manuel	<input type="checkbox"/>		
Expire le :			
MATERIEL			
1 réchaud installé de façon permanente avec coupure sécurité d'alimentation.	<input type="checkbox"/>	3.20	
1 couverture anti-feu à proximité de l'installation de cuisine.	<input type="checkbox"/>	4.05.1	
2 extincteurs de 2 kgs de poudre sèche ou équivalent repartis en différentes zones du bateau.	<input type="checkbox"/>	4.05.2	
Date de péremption :			
1 compas magnétique marine de route installé de façon permanente	<input type="checkbox"/>	3.24.a b	
1 second compas qui peut être portable ou électronique.	<input type="checkbox"/>	3.24.c	
MOUILLAGES			
1 mouillage lourd comportant: 1 ancre de 16 kg , une manille rapide, 15 m de chaîne Ø 8 mm et 30 m de câblot nylon Ø 14mm mini. La chaîne et le câblot en sac à proximité de l'ancre, l'ensemble étant installé en avant de la cloison étanche arrière. Il sera plombé en position.	<input type="checkbox"/>	4.06	2.3
1 mouillage léger comportant: 1 ancre (lourde ou légère) adaptée à un voilier de 12m, 10 m de chaîne Ø 8 mm et 25 m de câblot nylon ou polyester Ø 12 mm mini.	<input type="checkbox"/>		2.3
Les pare-battages gonflables sont interdits en course.	<input type="checkbox"/>		2.6
1 manuel de 1ers secours dans la langue du skipper. Titre :	<input type="checkbox"/>	4.08	
1 trousse de 1ers secours selon le règlement médical.	<input type="checkbox"/>	4.08	
Mains courantes fixées sous le pont.	<input type="checkbox"/>	3.22	
Pavillons de courtoisie	<input type="checkbox"/>		
1 corne de brume	<input type="checkbox"/>	4.09	
Vannes et clapets installés de façon permanente sur toutes les ouvertures au travers de la coque en-dessous de la ligne de flottaison.	<input type="checkbox"/>	3.10	
WC fixes ou 1 seau (3ème seau) dédié uniquement à cet usage	<input type="checkbox"/>	3.18.1	
4 couchettes installées de façon permanente.	<input type="checkbox"/>	3.19	104
1 pinoche en bois conique et de dimension appropriée stockée en permanence près de chaque passe-coque.	<input type="checkbox"/>	4.03	
Cartes marines papier suivantes ou équivalentes Cartes marines papier obligatoires : a minima SHOM 7040-INT 1070 – La Manche 1/560 000 SHOM 7210-INT 1063 – Atterrage de l'entrée de la Manche-Mer Celtique 1/500 000 B 1410 – St Georges Channel 1/200 000	<input type="checkbox"/>	4.11	2.1.a IC 17.4
1 phare de recherche de forte puissance	<input type="checkbox"/>	4.07.a	
1 lampe flash.	<input type="checkbox"/>	4.07.b	
Pièces de rechange et outillage incluant des moyens adéquats pour déconnecter le gréement.	<input type="checkbox"/>	4.16	
1 barre de secours pouvant être montée directement sur la tête de gouvernail hors système intermédiaire excepté quand:	<input type="checkbox"/>	4.15	2.18
le système principal pour gouverner est fait au moyen d'une barre franche en métal incassable	<input type="checkbox"/>	4.15.1.a	
OU quand il y a 2 manières de contrôler le gouvernail qui ne partagent aucun composant entre elles.	<input type="checkbox"/>	4.15.1.b	
Une méthode prouvée de gouverne d'urgence, avec le gouvernail inutilisable	<input type="checkbox"/>	4.15.2	

Moteur thermique (mini 20 kW).

Les batteries doivent être de type étanche.

1 batterie dédiée au démarrage moteur

Générateur indépendant fixé et comprenant une alimentation en carburant fixe avec robinet.

Hydrogénérateur fixé à l'arrière du bateau.

Nombre:

GASOIL

Si le réservoir de gasoil fixe n'a pas de contenance suffisante, vous pouvez remplir des contenants qui seront fixés et plombés en position à moins de 500mm du plan de symétrie du navire

Réserve de carburant de secours de 20 L dans un bidon de 20l ou 2 de 10l plombés **en fermeture et en position**

Chaque réservoir de carburant doit avoir un robinet d'arrêt.

Pile à combustible

Si oui, le ou les bidons d'ethanol sont plombés en position

EAU POTABLE

La quantité maximale d'eau potable ou autre boisson potable embarquée est de : 49 litres

L'eau douce ou autre boisson potable embarquée devra être stockée dans des récipients d'une contenance maximum de 10 litres si elle n'est pas stockée dans les réservoirs fixes.

Aucun autre bidon ou jerrican vide supplémentaire n'est autorisé à bord.

Réservoirs d'eau fixe non structurels à moins de 0,5 m de l'axe de symétrie, plombés en position

9 l d'eau douce de secours dans 1 container dédié, **scellé en fermeture et en position** à 1,5 m max de la descente.

Matériel Spare à déclarer :

VOILES

Le nombre total de voiles embarquées est limité à 8 voiles

Rappel : Surface GV + Solent = 115 m2

1 tourmentin obligatoire

1 foc de gros temps obligatoire

1 voile de cape est obligatoire si le guindant de la GV est non réduit de plus de 70% au bas ris.

La déclaration des voiles sera à envoyer par mail à Vanessa Boulaire au plus tard le : dimanche 08 septembre 2024, 20h00

Présidente du comité Technique : Nathalie Monier. Téléphone : + 33 6 71 24 77 29 e-mail : n.monier@orange.fr

PB	OK	3.28.1	306	
	OK	3.28.4.b		
	OK	3.28.4.a	2.19	
	O/N	3.28.2		
	O/N		2.7.2	
	OK			
	OK	3.28.3.b		
	OK	3.28.3.a		
	O/N			
	OK		2.7.1	
	OK			
	OK			
PB	OK	3.21.3.a		
	OK			
	OK		2.5	
	OK		2.5	
	OK		2.5	